

■ **Irma et Jean-Marc Butty-Brodard, Restaurant de l'Hôtel de Ville**, à Romont, société en nom collectif, exploitation du café-restaurant de l'Hôtel de Ville (FOSC du 05.10.1999, no 193, p. 6803). Cette raison sociale est radiée d'office du registre du commerce de la Glâne par suite de transfert du siège à Vuadens sous la nouvelle raison sociale 'Irma et Jean-Marc Butty-Brodard, Hôtel de la Gare' (FOSC du 20.11.2001, no 225, p. 9125).

Journal no 136 du 09.09.2002
(00648552)